

OUVERTURE DES SOUMISSIONS – CHARGEUR SUR ROUES ET ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Personnes présentes : Madame Sylvie Champagne, directrice générale, Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

Les soumissions ont été ouvertes le 26 mai 2021 à 10h01.

<u>SOUMISSIONNAIRES</u>	<u>PRIX (aves taxes)</u>
Longus Estrie	289 338,04\$
Brandt Tractor Ltd	275 875,61\$
Cimi inc.	275 938,85\$

Sylvie Champagne, directrice générale

Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE RICHMOND

Lundi, le 07 juin 2021 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue à huis clos. La réunion débute à 19h00 par visioconférence.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Yvon Larochelle
Claude Paulin
Adam Rousseau
Alexandre Roy
Michel Frappier
Antoine Simard-Lebrun

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne
ainsi que la directrice des services municipaux et
secrétaire-trésorière adjointe : Jacynthe Bourget

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** Chaque élu s'identifie.

***** OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue à tous.

***** RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM, DÉLIBÉRATION À HUIS CLOS ET VOTE**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire.

La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Adam Rousseau.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion par Monsieur le conseiller Adam Rousseau;
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Régularité, convocation, constat de quorum, délibération à huis clos et vote;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Procès-verbaux :
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux du 03, 10 et 17 mai 2021;
 - Info 4.2 Suivi des procès-verbaux du 03, 10 et 17 mai 2021;
- 5.0 MRC :
 - Info 5.1 Suivi de la rencontre du 19 mai 2021;
- 6.0 Correspondance:
 - 6.1 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie;
 - 6.2 Demande d'appui – ligne 988;
 - 6.3 Adoption du bordereau de correspondance du 26 avril au 28 mai 2021;
- 7.0 Administration générale :
 - 7.1 Adoption du règlement 2021-273 modifiant le règlement 2019-242 sur la gestion contractuelle;
 - Info 7.2 Rapport du maire;
 - 7.3 Diffusion du rapport du maire;
 - Info 7.4 Rapport de la directrice générale - gestion contractuelle;
 - Info 7.5 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mai 2021;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique;
- 10.0 Travaux publics :
 - Info 10.1 Certificat du registre du règlement 2021-271 décrétant une dépense et un emprunt de 256 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;
 - Info 10.2 Certificat du registre du règlement 2021-272 décrétant une dépense et un emprunt de 336 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;
 - 10.3 Soumissions : travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;
 - 10.4 Soumissions : travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;
 - 10.5 Soumissions : achat d'un chargeur sur roues et équipements de déneigement;
 - 10.6 Appel d'offres sur invitation - remplacement d'un égout pluvial;
 - 10.7 Offre de services professionnels – surveillance des travaux;
 - 10.8 Scellement de fissures;
- 11.0 Hygiène du milieu :
 - 11.1 Entretien et équipement du réseau d'égout;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
 - 12.1 Adoption du règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l'acquisition des lots 4 099 687 et 4 100 489;
 - 12.2 Tenue de registre du règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l'acquisition des lots 4 099 687 et 4 100 489;
 - 12.3 Agente en environnement;
 - 12.4 Avis de motion de l'adoption d'un projet de règlement régissant les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs;
 - 12.5 Dépôt d'un projet de règlement régissant les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs;
- 13.0 Loisirs et culture:

- 14.0 Comptes soumis pour approbation :
- 15.0 Affaires nouvelles :
- 16.0 Période de questions (15 minutes) :
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

*** Monsieur le maire présente Madame Gabrielle Poirier et Monsieur Jimmy Brassard.

146-06.2021 2.0 RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM, DÉLIBÉRATION À HUIS CLOS ET VOTE

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence.

ADOPTION : 6 POUR

147-06.2021 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

QUE le point suivant soit ajouté

- 13.1 Trio étudiant Desjardins pour l'emploi soit ajouté ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

148-06.2021 4.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 03, 10 ET 17 MAI 2021

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie des procès-verbaux des 03, 10 et 17 mai 2021 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux des 03, 10 et 17 mai soient adoptés tels que déposés.

ADOPTION : 6 POUR

*** **4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES 03, 10 ET 17 MAI 2021**

La directrice générale ne résume aucun dossier.

5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 19 MAI 2021 – MRC

Monsieur le maire, Gérard Messier ne résume aucun dossier.

149-06.2021 6.1 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 17 mai 2021 du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie quant à la campagne annuelle de « membership »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son statut de membre du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 50,00\$ excluant taxes.

ADOPTION : 6 POUR

150-06.2021 6.2 DEMANDE D'APPUI – LIGNE 988

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 20 mai 2021 de M. Alain Rayes, député fédéral de la circonscription Richmond-Arthabaska;

CONSIDÉRANT QUE le 11 décembre 2020, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité la motion déposée visant à créer au Canada un service d'écoute téléphonique national pour la prévention du suicide accessible au moyen d'un numéro à trois chiffres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie cette motion que, étant donné que le taux de suicide alarmant au Canada représente une crise nationale en matière de santé, la Chambre demande au gouvernement d'agir immédiatement, en collaboration avec les provinces pour regrouper tous les services d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide en un seul service national accessible à tous les Canadiens au moyen d'un numéro à trois chiffres facile à mémoriser (988).

ADOPTION : 6 POUR

151-06.2021 6.3 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 26 AVRIL AU 28 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 26 avril au 28 mai 2021.

ADOPTION : 6 POUR

152-06.2021 7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-273 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-242 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le Règlement 2019-242 portant sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle de toute

municipalité, doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité en conséquence;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 03 mai 2021 par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité d'adopter le « Règlement 2021-273 modifiant le règlement 2019-242 portant sur la gestion contractuelle ».

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Règlement 2019-242 portant sur la gestion contractuelle est modifié en ajoutant, après l'article 33, l'article 33.1 suivant :

« 33.1 Mesures visant à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec

Avant l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité identifie les entreprises en mesure de fournir des biens et services québécois susceptibles de répondre à ces besoins.

Sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion, une fois ces entreprises identifiées, la municipalité favorise l'octroi du contrat à une entreprise en mesure de fournir des biens et services québécois.

À défaut de pouvoir identifier des entreprises en mesure de fournir des biens et services québécois pour répondre à ses besoins, la municipalité doit favoriser l'octroi d'un contrat visé au présent article, à un assureur ou un entrepreneur ayant un établissement au Québec, sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et est publié sur le site Internet de la municipalité.

De plus, une copie du présent règlement est transmise au MAMH.

ADOPTION : 6 POUR

GERARD MESSIER
Maire

SYLVIE CHAMPAGNE
Directrice générale et secrétaire-trésorière

7.2 RAPPORT DU MAIRE

Citoyenne(s) et citoyen(s)

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous informer des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 et des principales orientations pour l'année 2021.

RÉSULTATS FINANCIERS 2020

Les états financiers au 31 décembre 2020 révèlent des revenus de 5 121 257\$, des dépenses incluant les activités d'investissement pour 5 105 534\$ et l'application des affectations ou réserves à des fins fiscales pour 553 111\$, justifiant un excédent de 568 834\$.

La firme de vérification Raymond Chabot Grant Thornton certifie que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, tel que résumé lors du dépôt desdits résultats le 06 avril 2021.

PRINCIPALES RÉALISATIONS – ANNÉE 2020

- Signature d'une nouvelle convention collective échéant le 31 décembre 2024.
- Signature d'ententes de travail avec la directrice générale, directrice des services municipaux et des communications et technicien aux loisirs échéance le 31 décembre 2024.
- Travaux de pavage et resurfaçage d'une partie du rang 7 sur une distance d'environ 900 mètres au coût de 136 081\$, dont 102 060\$ est assumée par le programme de subvention RIRL.
- Travaux de décohésionnement et renforcement d'une partie de la rue de l'Église Est sur une distance d'environ 2883 mètres au coût net de 1 829 292\$, dont 1 637 183\$ est assumée par le programme de subvention RIRL.
- Investissement en gravier pour 47 341,60\$ (coût net) dans différents chemins municipaux.
- Réparation d'asphaltage sur différents chemins municipaux pour 38 235,90\$ (coût net), dont 20 000\$ subventionné par le député du comté de Richmond.
- Signature d'une entente de cinq (5) ans avec le ministère des Transports pour un contrat de déneigement, déglacage, fourniture de matériaux et site d'entreposage nécessaire à l'entretien de la route 249 de l'intersection du chemin du 2^e rang jusqu'à l'intersection de la route 222 et du chemin Frank de l'intersection de la route 243 dans la municipalité de Melbourne sur une distance totale de 25,867 kilomètres (186 650,81\$ par année).
- Travaux de stabilisation d'un talus sur une section du chemin de la Rivière sud au coût de 197 163,13\$ assumés par la réserve des Carrières Sablières.
- Pavage du stationnement du centre communautaire France-Gagnon-Laprade au coût de 36 788,58\$.
- Conversion de l'éclairage de rues au DEL au coût de 63 061,53\$.
- Participation avec la ville de Windsor à la fête annuelle pour 20 nouveau-nés de notre municipalité.

ORIENTATIONS 2021

Le conseil municipal annonce les principales orientations pour la prochaine année tout en assurant le bon fonctionnement de la municipalité et particulièrement des finances en respectant la capacité de payer des contribuables :

- Réaménagement du parc des Pionniers à la suite de l'annonce d'une subvention de 825 195\$ du programme MEES (en préparation de plans et devis pour le processus d'appel d'offres et de demande d'approbation d'un règlement d'emprunt).
- Construction d'une structure d'entreposage de sable et sels sur fondation de béton à la suite de l'obtention d'une subvention de 619 680\$ dans le cadre du programme RECIM (en attente d'approbation du MELCC et du règlement d'emprunt).
- Demande au programme TECQ 2019-2023 pour réaliser les travaux de remplacement d'une conduite en TTOG à l'intersection des rues Simard et Labbé ainsi que des travaux de réhabilitation de la chaussée pavée sur une distance d'environ 3,4 kms sur le rang 6 (en attente d'approbation).
- Dépôt d'une demande de subvention au programme PAVL pour réaliser des travaux de voirie et de pavage sur le 2^e rang Est et Ouest (en attente d'approbation).
- Processus d'appels d'offres pour 2 règlements d'emprunt pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny, Paquet et St-Pierre (en attente d'approbation des résidents de ces secteurs).
- Dépôt d'une demande de subvention au programme TAPU pour une traverse piétonne sur la rue de l'Église, propriété du MTQ (en attente d'approbation).
- Poursuite des investissements quant au rechargement de gravier, creusage de fossés, débroussaillage et rapiéçage sur certains chemins municipaux.
- Appels d'offres pour l'achat d'un chargeur sur roues et équipements de déneigement.
- Installation d'une borne électrique au CCFGL.
- Appel d'offres pour la surveillance et entretien du réseau d'égout.
- Analyse d'un réaménagement des bureaux municipaux.
- Analyse du développement résidentiel de la municipalité.

Gérard Messier
Maire

153-06.2021 7.3 DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE

Après dépôt par Monsieur le maire, Gérard Messier, de son rapport 2020, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que ledit rapport soit publié dans la revue municipale de juin 2021 et sur le site internet ;

ET QU'une période de quinze (15) jours suivant la publication dudit rapport soit considérée pour que les citoyens puissent soumettre leurs questions et commentaires par courriel afin que des réponses soient données lors de la séance subséquente considérant la situation exceptionnelle créée par la Covid-19.

ADOPTION : 6 POUR

7.4 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – GESTION CONTRACTUELLE

Considérant que l'article 938.1.2 du Code municipal prévoit que la Municipalité doit déposer annuellement un rapport concernant l'application du règlement 2019-242 portant sur la gestion contractuelle, la directrice générale dépose le rapport suivant pour l'année 2020.

MODES DE SOLlicitation

Contrat d'approvisionnement, de services autres que professionnels, de services professionnels et de travaux de construction

Entre 0\$ et 69 999\$ (de gré à gré)

Entre 70 000\$ et seuil d'appel d'offre public (demande de prix)

Seuil d'appel d'offre public et plus (appel d'offre public)

Les contrats de plus de 25 000\$ suivants ont été octroyés de gré à gré :

Énergère Inc.	Conversion de l'éclairage de rues au DEL	63 061,53\$
Hydro-Québec	Électricité	53 392,43\$
Great West	Assurances collectives	33 982,20\$
Groupe Ultima	Assurances générales et automobiles	35 887,00\$
Pétroles Coulombe	Essence	39 995,21\$
Services EXP inc.	Honoraires professionnels ingénierie	70 048,13\$
Ville de Windsor	Entente loisirs et SAE	59 946,74\$

Les contrats de plus de 25 000\$ suivants ont été octroyés à la suite de demandes de prix :

9256-7809 Québec Inc.	Pavage du stationnement du CCFGL	36 788,58\$
Excavation R. Toulouse & Fils inc.	Matériaux granulaires	54 151,64\$
Excavation Y Benoît	Sable d'hiver	34 036,26\$

Les contrats suivants ont été octroyés par appel d'offres public :

Avizo Experts Conseils	Surveillance et entretien réseau d'égout	43 709,98\$
Excavation A.R. Valois inc.	Travaux de stabilisation chemin de la Rivière	197 163,13\$
Normand Brassard 2006	Vidange des fosses septiques et nettoyage des regards	43 177,64\$
Pavage Maska Inc.	Pavage d'une partie du rang 7	135 328,50\$
Sani Estrie inc.	Transport, collecte et enfouissement des matières résiduelles	122 494,34\$
Sintra inc.	Travaux voirie et pavage sur une partie de la rue de l'Église Est	1 840 073,10\$

Sylvie Champagne
Directrice générale

7.5 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 MAI 2021

La directrice générale résume le rapport préliminaire des activités de fonctionnement au 31 mai 2021. Les revenus sont de 2 484 182,81\$ comparativement à un budget de 3 447 671,00\$. Les dépenses sont de 1 095 552,58\$ sur un budget de 3 300 171,00\$. Les immobilisations sont de 55 693,40\$ versus un budget de 52 500,00\$, ce qui représente un excédent de 1 332 936,83\$.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1.0 Madame Diane Quimper demande la réduction de vitesse sur la Route 249 à la sortie de la municipalité vers Saint-Denis-de-Brompton. Monsieur le maire répond.

*** **9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet traité.

*** **10.1 CERTIFICAT DU REGISTRE DU RÈGLEMENT 2021-271 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 256 000\$ TAXES NETTES POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR LES RUES DANNY ET PAQUET**

Le nombre de personnes habiles à voter est de vingt-neuf (29).

Le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de treize (13).

Le nombre de demandes est de deux (2).

Le nombre de demandes n'étant pas obtenu, le règlement 2021-271 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 26 mai 2021.

Sylvie Champagne
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*** **10.2 CERTIFICAT DU REGISTRE DU RÈGLEMENT 2021-272 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 336 000\$ TAXES NETTES POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIERRE**

Le nombre de personnes habiles à voter est de quarante-trois (43).

Le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de quinze (15).

Le nombre de demandes est de quatre (4).

Le nombre de demandes n'étant pas obtenu, le règlement 2021-272 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 26 mai 2021.

Sylvie Champagne
Directrice générale et secrétaire-trésorière

154-06.2021 10.3 SOUMISSIONS – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR LES RUES DANNY ET PAQUET

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a lancé un appel d'offres public pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions, à savoir :

Eurovia Québec Construction inc.	286 669,08\$ incluant taxes
Sintra inc. – Région Estrie	277 502,50\$ incluant taxes
Pavages Maska inc.	299 312,41\$ incluant taxes

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur au dossier atteste la conformité du plus bas soumissionnaire ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes habiles à voter du secteur, selon la procédure de demande de scrutin référendaire complétée le 25 mai 2021, approuvent les termes du règlement 2021-271 décrétant une dépense et un emprunt de 256 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie Sintra inc Région Estrie le contrat pour les travaux de voirie et de pavage sur les rues Danny et Paquet au montant de 277 502,50\$ incluant les taxes, selon les détails de leur soumission du 11 mars 2021 le tout, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt visant à financer les travaux attendue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ET D'autoriser Monsieur le Maire, Gérard Messier et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTION : 6 POUR

155-06.2021 10.4 SOUMISSIONS – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a lancé un appel d'offres public pour des travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions, à savoir :

Eurovia Québec Construction inc.	376 643,74\$ incluant taxes
Sintra inc. – Région Estrie	362 908,25\$ incluant taxes
Pavages Maska inc.	431 565,69\$ incluant taxes

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur au dossier atteste la conformité du plus bas soumissionnaire ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes habiles à voter du secteur, selon la procédure de demande de scrutin référendaire complétée le 25 mai 2021, approuvent les termes du règlement 2021-272 décrétant une dépense et un emprunt de 336 000\$ taxes nettes pour des travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie Sintra inc Région Estrie le contrat pour les travaux de voirie et de pavage sur une partie de la rue St-Pierre au montant de 362 908,25\$ incluant les taxes, selon les détails de leur soumission du 11 mars 2021 le tout, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt visant à financer les travaux attendue du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ET D'autoriser Monsieur le Maire, Gérard Messier et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTION : 6 POUR

156-06.2021 10.5 SOUMISSIONS – CHARGEUR SUR ROUES ET ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a lancé un deuxième appel d'offres public pour l'achat d'un chargeur sur roues et équipements de déneigement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions, à savoir :

Longus Estrie	289 338,04\$ incluant taxes
Brandt Tractor Ltd	275 875,61\$ incluant taxes
Cimi inc.	275 938,85\$ incluant taxes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a examiné la soumission du plus bas soumissionnaire et que celle-ci s'avère non conforme puisque le modèle proposé ne respecte pas l'article 1.3.1 de l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a examiné la soumission du deuxième soumissionnaire et que celle-ci s'avère conforme ;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef d'équipe aux travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'attribuer à la compagnie CIMI inc. le contrat pour l'acquisition d'un chargeur sur roues et équipements de déneigement selon ce qui suit :

- pour le prix de 239 999,00\$ plus 11 999,95\$ de TPS et 23 939,90\$ de TVQ, soit un montant total de 275 938,85\$;
- selon toutes les exigences de l'appel d'offres et de leur soumission en date du 25 mai 2021 ;
- de reporter la décision de donner un contrat d'une location crédit bail pour une période de soixante (60) mois avec option d'achat de 1,00\$ au 60^e mois à une entreprise spécialisée dans ce domaine et ce, avant la livraison du chargeur sur roues et équipements de déneigement ;

D'autoriser Monsieur le maire, Gérard Messier et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes ;

ET d'autoriser que cette dépense soit assumée par le contrat 850919640 du ministère des Transports.

ADOPTION : 6 POUR

157-06.2021 10.6 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – REMPLACEMENT D'UN ÉGOUT PLUVIAL

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 130-05.2021 ;

CONSIDÉRANT QU'aucune soumission n'a été reçue ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la chargée de projet au dossier de la municipalité dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers de lancer un troisième appel d'offres sur invitation pour le remplacement d'un égout pluvial à l'intersection des rues Simard et Labbé ;

ET D'inviter par écrit les compagnies indiquées dans le document identifié « Liste des compagnies invitées à soumissionner pour le remplacement d'un égout pluvial ».

ADOPTION : 6 POUR

158-06.2021 10.7 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de l'offre de services professionnels en ingénierie de EXP concernant la surveillance de travaux pour la construction d'une structure d'entreposage de sable et sels sur fondation de béton ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter les détails de l'offre de services professionnels en ingénierie du 13 mai 2021 de EXP concernant la surveillance des travaux incluant les plans finaux pour un montant révisé de 9 500,00\$ excluant les taxes ;

ET QUE cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt 2021-274 décrétant une dépense et un emprunt de 1 050 000\$ pour la construction d'une structure d'entreposage de sable et sels sur fondation de béton.

ADOPTION : 6 POUR

159-06.2021 10.8 SCHELLEMENT DE FISSURES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une (1) soumission pour le scellement de fissures ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers de retenir les services de la compagnie PermaRoute pour effectuer du scellement de fissures sur environ 3 000 mètres linéaires sur les rangs 2 et 7 au coût d'environ 5 250\$ excluant les taxes ;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste comptable Asphalte « 02.320.00.625 ».

ADOPTION : 6 POUR

160-06.2021 11.1 ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENTS DU RÉSEAU D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs soumissions pour l'entretien et achat d'équipements du réseau d'égout ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'hygiène ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité d'autoriser la directrice des services municipaux et des communications à procéder pour faire effectuer les travaux et achat d'équipements ci-dessous :

- couvercle du regard Dion au montant de 2 848,55\$ excluant taxes par la compagnie CWA – mécanique de procédé ;

- clapet anti-retour aux postes de pompage 1 et 4 au montant de 1 321,52\$ chacun excluant les taxes par la compagnie Avizo (2 643,04\$ excluant les taxes) ;
- calibration des 5 postes de pompage au montant de 3 962,50\$ excluant les taxes par la compagnie Avizo ;
- nettoyage par vacuum des 5 postes de pompage ;
- construction de 3 cages pour les aérateurs au montant de 1 294,42\$ chacune excluant les taxes par la compagnie Pompe R. Fontaine (3 883,26\$ excluant les taxes) ;
- vidange de la fosse de la station des étangs au montant de 1 170,00\$ excluant les taxes ;

QUE ces dépenses soient imputées au poste comptable Entretien infrastructures « 02.415.00.451 » ;

- mesure des boues des 2 étangs incluant l'option chaloupe au montant de 3 070,00\$ excluant les taxes par la compagnie Avizo ;
- analyse des échantillons des boues des 2 étangs au montant de 439,00\$ excluant les taxes par étang par la compagnie Avizo (878,00\$ excluant les taxes) ;

ET QUE ces dépenses soient imputées au poste comptable Mesure des boues « 02.415.00.999 ».

ADOPTION : 6 POUR

161-06.2021 12.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-275 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 430 000\$ POUR L'ACQUISITION DES LOTS 4 099 687 ET 4 100 489

ATTENDU QUE conformément à l'article 14.2 du *Code municipal du Québec*, une municipalité peut posséder des immeubles à de fins de réserve foncière;

ATTENDU QUE le conseil désire acquérir les lots 4 099 687 et 4 100 489 lesquels sont contigus au périmètre urbain à des fins de réserve foncière;

ATTENDU QUE le coût d'achat des lots 4 099 687 et 4 100 489 est de 430 000\$ incluant les frais incidents et les taxes nettes;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour défrayer l'ensemble des coûts pour ce règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du 17 mai 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau;

ATTENDU QUE le règlement a été remis aux membres du conseil municipal avant ce jour et que les élus présents déclarent en avoir pris connaissance et renoncent ainsi à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement suivant, portant le numéro 2021-275 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à acquérir les lots 4 099 687 et 4 100 489 du cadastre du Québec montré à l'offre d'achat, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des termes de la résolution 157-05.2021 adoptée le 17 mai 2021 et de l'acceptation des détails de cette résolution par le propriétaire; lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B ».

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 430 000\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 430 000\$ sur une période de quarante (40) ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédant pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION : 6 POUR

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière

162-06.2021 12.2 TENUE DE REGISTRE DU RÈGLEMENT 2021-275 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 430 000\$ POUR L'ACQUISITION DES LOTS 4 099 687 ET 4 100 489

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité, lors de la publication de la prochaine revue municipale de juin 2021 et selon la procédure en temps de pandémie,

de la tenue d'un registre pour le règlement 2021-275 décrétant une dépense et un emprunt de 430 000\$ pour l'acquisition des lots 4 099 867 et 4 100 489.

ADOPTION : 6 POUR

163-06.2021 12.3 AGENTE EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE ce poste d'agent(e) en environnement a été affiché à l'externe ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection à la suite du processus d'entrevue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Gabrielle Poirier au poste d'agente en environnement pour une période de huit (8) semaines à compter du 14 juin 2021 aux conditions établies entre les parties ;

ET d'autoriser le maire, Monsieur Gérard Messier et la directrice des services municipaux et des communications, Madame Jacynthe Bourget à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTION : 6 POUR

164-06.2021 12.4 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LES TRAVAUX D'EXCAVATION DU ROC EFFECTUÉS AU MOYEN D'EXPLOSIFS

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement numéro 2021-276 régissant les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs.

165-06.2021 12.5 DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LES TRAVAUX D'EXCAVATION DU ROC EFFECTUÉS AU MOYEN D'EXPLOSIFS

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau lors de la séance du 07 juin 2021 quant au projet de règlement 2021-276 régissant les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement se résume comme suit : il vise à régir les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs sur tout le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est, par la présente, déposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, le projet de règlement 2021-276 régissant les travaux d'excavation du roc effectués au moyen d'explosifs.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

166-06.2021 13.1 TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE le conseil a annoncé sa participation au programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi selon les termes de la résolution 076-03.2021;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des services municipaux et des communications à la suite du processus d'affichage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Jimmy Brassard au poste de travail étudiant pour une période de quatre-vingt (80) heures à compter de juin 2021 aux conditions établies entre les parties et selon le programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

ADOPTION : 6 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION
COMPTES A PAYER DU 04 MAI AU 06 JUIN 2021

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100314 (C)	8782		2021-05-06	24	BELL Canada	677,34 \$
202100316 (I)	8784	I	2021-05-11	1469	TRANSPORTEURS EN VRAC -	4 000,00 \$
202100317 (C)	8785	I	2021-05-07	1470	GESTION FRANCOIS THIBODEAU INC.	9 666,00 \$
202100318 (C)	8786		2021-05-14	37	HYDRO-QUEBEC	2 064,90 \$
202100319 (C)	8787		2021-05-14	51	BELL MOBILITE	96,50 \$
202100320 (I)	8788	I	2021-05-20	37	HYDRO-QUEBEC	426,27 \$

Total des paiements

16 931,01 \$

COMPTES A PAYER SÉANCE DU 07 JUIN 2021

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100321 (I)	8823		2021-06-08	18	L'ETINCELLE	550,82 \$
202100322 (I)	8793		2021-06-08	24	BELL Canada	686,67 \$
202100323 (I)	8813		2021-06-08	34	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	2 920,77 \$
202100324 (I)	8831		2021-06-08	40	MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	62 393,93 \$
202100325 (I)	8834		2021-06-08	41	PETITE CAISSE	92,65 \$
202100326 (I)	8836		2021-06-08	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	131,61 \$
202100327 (I)	8850		2021-06-08	54	TARDIF DIESEL INC.	317,79 \$
202100328 (I)	8789		2021-06-08	55	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	143,72 \$
202100329 (I)	8810		2021-06-08	61	EQUIPEMENTS BOB POULIOT INC.	626,73 \$
202100330 (I)	8824		2021-06-08	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC.	11 230,47 \$
202100331 (I)	8846		2021-06-08	101	SGMR DU VAL-SAINT-FRANCOIS	703,15 \$
202100332 (I)	8838		2021-06-08	128	POMPES R. FONTAINE -	1 116,07 \$
202100333 (I)	8854		2021-06-08	135	VILLE DE WINDSOR	267,60 \$
202100334 (I)	8849		2021-06-08	146	SYSTEME ULTRA SECUR DE L'ESTRIE	562,12 \$
202100335 (I)	8811		2021-06-08	167	EXCAVATION R. TOULOUSE & FILS INC.	616,64 \$
202100336 (I)	8819		2021-06-08	169	JUHOULE	6 663,95 \$
202100337 (I)	8817		2021-06-08	201	GREAT WEST	3 719,80 \$
202100338 (I)	8825		2021-06-08	233	LOCATION WINDSOR	87,73 \$
202100339 (I)	8814		2021-06-08	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	35,00 \$
202100340 (I)	8841		2021-06-08	276	REVENU DU Canada	6 736,36 \$
202100341 (I)	8840		2021-06-08	277	RETRAITE QUÉBEC	723,42 \$
202100342 (I)	8842		2021-06-08	278	REVENU DU QUEBEC	17 344,24 \$
202100343 (I)	8844		2021-06-08	300	SANI ESTRIE INC.	26 345,64 \$
202100344 (I)	8843		2021-06-08	341	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	1 741,87 \$
202100345 (I)	8799		2021-06-08	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	11,78 \$
202100346 (I)	8816		2021-06-08	359	GENERAL BEARING SERVICE	67,85 \$
202100347 (I)	8833		2021-06-08	454	ORIZON MOBILE	178,95 \$
202100348 (I)	8837		2021-06-08	473	PLOMBERIE ANDRE MAURICE	1 091,29 \$
202100349 (I)	8798		2021-06-08	476	CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-	516,30 \$
202100350 (I)	8845		2021-06-08	482	SEAO	41,14 \$
202100351 (I)	8835		2021-06-08	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	4 013,02 \$
202100352 (I)	8848		2021-06-08	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION	485,17 \$

202100353 (I)	8828	2021-06-08	536	MEGABURO	663,50 \$
202100354 (I)	8826	2021-06-08	723	MARCHE ST-FRANCOIS	841,62 \$
202100355 (I)	8829	2021-06-08	755	MESSIER GÉRARD	45,99 \$
202100356 (I)	8800	2021-06-08	781	COGESAF	2 500,00 \$
202100357 (I)	8839	2021-06-08	853	PUROLATOR INC.	24,30 \$
202100358 (I)	8852	2021-06-08	879	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	135,75 \$
202100359 (I)	8853	2021-06-08	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	487,47 \$
202100360 (I)	8806	2021-06-08	965	DUPUIS MARYSE	166,32 \$
202100361 (I)	8790	2021-06-08	1054	AVIZO EXPERTS CONSEILS	9 232,85 \$
202100362 (I)	8808	2021-06-08	1072	ENTREPRISES CLOMAGEN ENR.	73,30 \$
202100363 (I)	8822	2021-06-08	1117	LES SERVICES EXP INC.	1 659,96 \$
202100364 (I)	8801	2021-06-08	1121	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	50,00 \$
202100365 (I)	8820	2021-06-08	1132	LAMADELEINE YVES	128,03 \$
202100366 (I)	8809	2021-06-08	1231	EQUIPEMENT MOORE LTEE	592,02 \$
202100367 (I)	8855	2021-06-08	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	625,48 \$
202100368 (I)	8830	2021-06-08	1271	MORNEAU SHEPELL LTD - M2121	61,98 \$
202100369 (I)	8805	2021-06-08	1274	DSF INVESTISSEMENTS EN FIDUCIE	606,16 \$
202100370 (I)	8807	2021-06-08	1283	ELECTRO-5 INC.	224,27 \$
202100371 (I)	8812	2021-06-08	1307	EXCAVATION YVON BENOIT	438,43 \$
202100372 (I)	8794	2021-06-08	1324	BIBEAU MARIELLE	172,45 \$
202100373 (I)	8796	2021-06-08	1355	CAISSE DE DRUMMONDVILLE	538,22 \$
202100374 (I)	8821	2021-06-08	1357	LAROCHELLE MARYSE	371,15 \$
202100375 (I)	8795	2021-06-08	1358	CAIN LAMARRE SENCRL	1 161,98 \$
202100376 (I)	8797	2021-06-08	1365	CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	737,56 \$
202100377 (I)	8847	2021-06-08	1366	SOLUTIONS SUPÉRIEURES LTÉE	537,61 \$
202100378 (I)	8851	2021-06-08	1385	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC.	839,62 \$
202100379 (I)	8792	2021-06-08	1388	BANQUE NATIONALE DU CANADA	470,04 \$
202100380 (I)	8818	2021-06-08	1405	INDUSTRIELLE ALLIANCE	686,74 \$
202100381 (I)	8803	2021-06-08	1417	COUCHE-TARD 1112	750,40 \$
202100382 (I)	8791	2021-06-08	1418	BANQUE DE MONTREAL - BMO	731,56 \$
202100383 (I)	8832	2021-06-08	1422	MYRROY DIVISION ESTRIE INC.	3 111,23 \$
202100384 (I)	8802	2021-06-08	1432	COOPERATIVE NATIONALE DE	229,95 \$
202100385 (I)	8815	2021-06-08	1472	FQM ASSURANCES INC.	606,04 \$
202100386 (I)	8804	2021-06-08	1473	COUTURE BENOIT	400,00 \$
				Mackep	-302,24 \$
				VISA	-49,68 \$

Total des paiements

181 714,31\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001
SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

28 352.26\$
8 072.20\$

167-06.2021 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 07 juin 2021 au montant de 181 714,31\$:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adoptée la liste des comptes à payer telle que déposée;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 6 POUR

***** 15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité.

***** 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

168-06.2021 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h36.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière